Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212203806-20260417-202609-DE

MAIRIE DE TRÉVRON

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE du 17/04/2026

Commune de Trévron

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le 17 avril à dix-huit heures dix minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence du Maire Mr FRERE François

Date de convocation : le 13/04/2026

Absent(s) excusé(s): **4**
Absent: VOIR LISTE TABLEAU DE PRESENCE
Secrétaire de séance (élu) : ALICE MICHONNET
Heure : 18h10
Nombre de membres en exercice : 15
Présents :11
Votants :15
Procuration 4

Délibération 2026-09 : DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE
SUJET 2 : correspondant DEFENSE

A la suite du nouveau conseil municipal 2026, il convient de procéder à la désignation d'un correspondant défense pour la commune de TREVRON.

Cet élu aura vocation à développer le lien Armée-Nation. Il sera à ce titre, pour la Commune, l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région. Il sera destinataire d'une information et sera susceptible de s'occuper notamment du recensement militaire. Il est proposé au conseil municipal conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales

Monsieur le maire propose donc au conseil municipal de désigner à cette fonction Monsieur LEDANOIS Philippe Conseiller Municipal.

Vu la loi nº 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national,

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212203806-20260417-202609-DE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment, l'article L2121-21,

Vu la circulaire du 26 octobre 2001 relative à la désignation d'un correspondant défense au sein de chaque conseil municipal,

Considérant la nécessité de nommer dans les meilleurs délais un correspondant défense pour la commune,

Considérant l'intérêt de développer notamment la réserve opérationnelle et citoyenne Considérant que le conseiller municipal en charge des questions de défense aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, soumet cette proposition au vote :

DE DESIGNER Monsieur LEDANOIS Philippe, conseiller municipal en tant que correspondant défense de la commune. Monsieur LEDANOIS Philippe ne participe pas au vote.

POUR	14	ABSTENTION		CONTRE		NE PREND PAS PART	1

Mr ledanois est sorti durant le délibéré et n'a pas pris part au vote

Le 17/04/2026, Trévron

Secretaire de Séance
Alice MICHONNET

Le Maire
Mr Frère François